



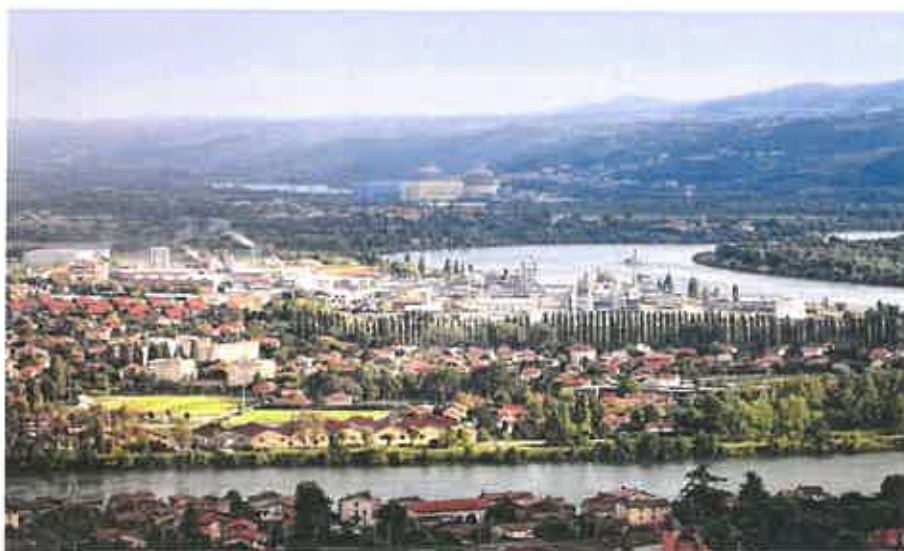
PRÉFET DE L'ISÈRE

Vu pour être annexé à l'arrêté en date de ce jour.

Grenoble, le **30 MARS 2018**

Guignel
Guignel BEFFRE

Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) des établissements ADISSEO FRANCE - TOURMALINE REAL ESTATE implantés sur la plate-forme économique de SAINT CLAIR DU RHONE



**Communes de
Saint Alban du Rhône – Saint Clair du Rhône - Les Roches de Condrieu - Saint Prim
Chavanay - Saint Michel sur Rhône – Vérin
Condrieu**

DOSSIER D'ENQUETE PUBLIQUE

Mars 2018

Éléments du dossier	Note de présentation non technique du projet de PPRT et des textes régissant l'enquête publique (articles L123-12, R123-8 2° et 3° du code de l'environnement)
	Projet de plan de prévention des risques technologiques (PPRT) soumis à enquête publique (articles L.515-22 et R.515-44-I du code de l'environnement)
	Notice d'accompagnement du projet de PPRT et ses annexes (article R515-43 du code de l'environnement)
	Bilan de la concertation (article R123-8 5° du code de l'environnement)
	Bilan de la consultation des personnes et organismes associés et de la commission de suivi de site (articles L515-22, R123-8 4°, R515-43-II et D125-31 du code de l'environnement)